Arrondissement
de Ville-Marie

Septembre 2011

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie

Chers citoyennes et citoyens de Ville-Marie,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose le rapport sur la situation financière de Ville-Marie. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2010, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires.

Au cours de cet exercice, nous avons mené à bien des projets importants tant dans le domaine des installations sportives, que des investissements dans les parcs, terrains de jeu et espaces verts, sans pour autant négliger la réfection des trottoirs et des rues, tout cela en générant un surplus exceptionnel de plus de 12 M$ dû à la réalisation de certains grands projets. Les résultats actuels permettent de prévoir une situation financière équilibrée à la fin de l'année.

Ce rapport illustre bien la volonté de notre administration d'offrir aux citoyens et citoyennes qui habitent l'arrondissement un milieu de vie de qualité où l'on retrouve tous les services de proximité propres à un grand centre-ville.

Le maire de Montréal,

Gérald Tremblay

Résultats financiers de 2010

Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 12 349 100 $. Ce surplus est attribuable à un dépassement des recettes générées par les revenus de source locale ainsi qu'à des économies réalisées en particulier dans les activités de déneigement.

Programme triennal d'immobilisations

En 2010, Ville-Marie a investi près de 14 M$ dans son programme d'immobilisations.

- Une somme de 5 254 000 $ a permis de terminer les travaux de construction de la piscine du centre Jean-Claude-Malépart, dont le coût total avoisine les 9 M$. La piscine a ouvert ses portes le 31 mai 2010 au grand plaisir des résidants du secteur.
- Un investissement de 3 269 000 $ a été consenti pour les travaux d'agrandissement, le remplacement du système de réfrigération et la correction du déficit d'entretien à l'aréna Camillien-Houde.
- Une somme de 1 434 000 $ a été consacrée à la réfection routière pour réaliser des travaux de planage, de pavage et de réfection de trottoirs à plusieurs endroits sur le territoire de l'arrondissement, en accordant la priorité à la sécurité dans le choix des interventions. C'est dans cette optique que nous avons notamment procédé au réaménagement de la traverse de piétons de la rue du Havre ainsi qu'à la reconfiguration de diverses autres traverses de piétons problématiques.
- Environ 1 696 000 $ ont été utilisés pour rajeunir le parc de véhicules de l'arrondissement et ainsi en diminuer les frais d'entretien.
- Enfin, 1 353 000 $ ont été consacrés aux parcs et aux espaces verts permettant, entre autres, d'aménager un grand terrain multisport et de mettre à niveau le chalet au parc Toussaint-Louverture, et d'aménager une aire de jeu pour enfants dans le complexe résidentiel Faubourg Québec.

Tous les investissements effectués en 2010 ont été soigneusement priorisés dans le but d'augmenter le niveau et la qualité des services et d'offrir à la population un environnement propre, attrayant et sécuritaire.

Aréna Camillien-Houde

Ville-Marie
Montréal
ville.montreal.qc.ca/villemarie

Piscine du centre Jean-Claude Malépart

Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2010.

	2010 Total Budget	2010 Total Réalisations	2009 Total Réalisations
Revenus			
Taxes			
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts	20	20	134
Services rendus	7 896	8 463	7 509
Imposition de droits	3 866	10 542	3 558
Amendes et pénalités	22	383	386
Intérêts			
Autres revenus	16	330	217
Dotation budgétaire	67 641	71 189	69 559
	79 641	90 927	81 363
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	14 126	13 065	12 435
Sécurité publique	387	432	515
Transport	29 465	27 961	28 270
Hygiène du milieu	13 155	13 673	13 203
Santé et bien-être	727	743	823
Aménagement, urbanisme et développement	4 579	4 772	4 453
Loisirs et culture	17 202	18 294	19 783
Frais de financement			
	79 641	78 940	79 482
Surplus de l'exercice		11 987	1 881
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(533)	(3 120)
Surplus non affecté			
Surplus affecté		1 225	2 552
Réserves financières et fonds réservés		(183)	541
Montant à pourvoir dans le futur			
		509	(27)
Surplus de gestion selon budget modifié		12 496	1 854
Corrections – Corporatif		(147)	2 549
Surplus (déficit) de gestion		12 349	4 403

Activités d'immobilisations (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2010.

	2010 Total Budget	2010 Total Réalisations	2009 Total Réalisations
Revenus			
Transferts		100	
Autres revenus			
Contributions des promoteurs			
Autres		19	
	0	119	0
Affectations			
Activités de fonctionnement		533	3 120
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		2 270	1 911
		2 803	5 031
Financement par emprunt	3 538	5 807	4 158
Total	3 538	8 729	9 189
Dépenses d'immobilisations			
Administration générale	197	77	88
Sécurité publique		17	
Transport	1 995	2 238	1 974
Hygiène du milieu		120	260
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement		(10)	100
Loisirs et culture	1 346	6 287	6 767
Total	3 538	8 729	9 189

Réaménagement de la traverse de piétons rue du Havre

Indications préliminaires pour 2011

Budget de fonctionnement

Le budget de 2011 prévoit des dépenses de 81 707 200 $ alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 12 059 300 $. L'évolution budgétaire réalisée au 31 juillet permet de prévoir une situation financière équilibrée à la fin de l'année.

Programme triennal d'immobilisations

En 2011, l'arrondissement dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 5 230 000 $. Diverses subventions, contributions et surplus des années antérieures contribuent à bonifier notre enveloppe budgétaire. C'est ainsi qu'en 2011 pas moins de 12 259 000 $ sont prévus pour achever des travaux amorcés et pour réaliser de nouveaux projets.

D'ici à la fin du présent exercice financier, l'arrondissement poursuivra sa gestion rigoureuse du budget de façon à respecter les cibles établies tout en continuant à maintenir la qualité des services.

Aréna Camillien-Houde

Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire des dépenses consentie à Ville-Marie pour 2012 s'élève à 82 154 100 $, ce qui correspond à une hausse d'environ 0,5 %.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2012-2014, l'enveloppe totale de 13 566 000 $ sera répartie de la façon suivante : 4 130 000 $ en 2012 , 4 128 000 $ en 2013 et 5 308 000 $ en 2014.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2010, le vérificateur général de la Ville de Montréal n'a rien soulevé de particulier relativement à l'arrondissement de Ville-Marie.

Rémunération des conseillers

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux,* le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement. Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (règlement nº 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux.*

La rémunération de base est de 49 734 $ pour le conseiller de la ville et de 65 916 $ pour le conseiller de la ville choisi par le maire dans la composition du conseil de l'arrondissement de Ville-Marie. À titre de maire suppléant et de président du comité consultatif d'urbanisme (CCU), M. Sammy Forcillo reçoit une rémunération additionnelle de 8 313 $, alors que M. François Robillard touche une somme de 1 000 $ à titre de vice-président du CCU. L'allocation de dépenses de chaque élu est de 14 951 $.

Petit balai urbain

Terrain multisport et chalet au parc Toussaint Louverture